

## DEMANDE DE BROCHURE GRATUITE ET SANS ENGAGEMENT

À nous retourner à l'adresse suivante :  
Association Prévention Routière  
4 rue de Ventadour - 75001 Paris.

**OUI**, je souhaite recevoir la brochure legs, donations et assurances-vie de l'association Prévention Routière, en toute confidentialité.

### MES COORDONNÉES :

M.  Mme  Mlle

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville :

CP :  Pays :

Je préfère être contacté(e) par téléphone au :

Je suis joignable de préférence le :

lundi  mardi  mercredi

jeudi  vendredi

De :

9h à 11h  11h à 13h  13h à 15h

15h à 17h  Après 17h

Je souhaite recevoir des informations de l'association Prévention Routière par mail :

Conformément à la loi Informatique et Libertés N°78-17 du 6 janvier 1978, les informations collectées sont nécessaires au traitement de votre don par nos services, qui sont les responsables du traitement de vos données. En vous adressant au siège de l'association Prévention Routière, vous pouvez à tout moment demander leur modification, leur rectification ou leur effacement. Vous pouvez aussi vous opposer à ce qu'elles soient échangées ou cédées en cochant la case ci-contre :  Dans ce dernier cas, elles seront alors réservées à l'usage exclusif de l'association Prévention Routière.

### PAROLE D'EXPERT



« EN MENANT DES ACTIONS D'ÉDUCATION ROUTIÈRE, NOUS CONTRIBUONS À UN MEILLEUR PARTAGE DE LA ROUTE »

**Emmanuel Renard**

Directeur de l'Éducation et de la Formation à l'association Prévention Routière

« J'ai été amené à rencontrer des jeunes victimes d'accident de la circulation qui resteront lourdement handicapées. C'est pour éviter ces drames que nos équipes mènent tant d'actions de terrain auprès des enfants et des jeunes, grâce au soutien de nos donateurs et testateurs. Cela contribue à un meilleur partage de la route entre l'ensemble des usagers. »

### PAROLE DE TESTATEUR



« JE SUIS FIER DE LÉGUER PLUS DE SÉCURITÉ SUR LES ROUTES »

**Patrick D.** (Chambéry, 73)

« J'ai 72 ans et je pense être un conducteur responsable... Et c'est cette notion de responsabilité que j'aimerais transmettre. Je suis convaincu que c'est en apprenant à tous les usagers de la route les conséquences d'un mauvais comportement au volant que nous réduirons encore le nombre d'accidents ! J'ai donc décidé qu'une partie de mes biens irait à l'association Prévention Routière. Je suis fier de contribuer à cette mission. »

Retrouvez l'intégralité de ces témoignages dans notre brochure legs, donations et assurance-vie

## POURQUOI LÉGUER À L'ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE ?



**Parce que les routes font encore trop de victimes :** chaque jour, 9 personnes sont tuées et 100 sont blessées dans un accident.



**Parce que 90% des accidents de la route sont dus à un comportement inadapté,** et pourraient donc être évités.



**Parce que la prévention est la clé** pour inculquer durablement de bons comportements.



**Parce qu'elle agit depuis plus de 65 ans** auprès de tous les usagers de la route, tout au long de leur vie.



**Parce qu'elle mène des actions près de chez vous** pour rendre vos routes plus sûres.



**Parce qu'elle a permis des avancées majeures pour sauver des vies :** le port de la ceinture, ou la limitation de vitesse hier, la baisse du taux d'alcoolémie à 0,2 g/l pour les conducteurs novices, et la suppression du kit mains libres aujourd'hui.



**Parce qu'en faisant un legs à l'association Prévention Routière,** vous transmettez votre bonne conduite aux générations futures grâce aux formations dispensées par nos bénévoles.

 **association PRÉVENTION ROUTIÈRE**

4 rue de Ventadour - 75001 PARIS  
[www.preventionroutiere.asso.fr](http://www.preventionroutiere.asso.fr)



## TRANSMISSION DE PATRIMOINE : LE LEGS

 **association PRÉVENTION ROUTIÈRE**



**TRANSMETTEZ VOTRE BONNE CONDUITE POUR SAUVER DES VIES SUR LES ROUTES**

► Commandez dès aujourd'hui notre brochure



## QUI NOUS SOMMES

Créée en 1949, l'association Prévention Routière agit depuis plus de 65 ans contre l'insécurité routière en France. Aujourd'hui, grâce à ses comités départementaux et régionaux et plus de 1 500 bénévoles, l'association Prévention Routière mène chaque année des milliers d'actions pour sensibiliser tous les usagers, d'aujourd'hui et de demain, aux risques routiers.

### Notre force d'action :

Notre indépendance de l'État et le soutien actif de 100 000 adhérents et donateurs.

## NOTRE MISSION

### Changer les comportements sur les routes et sauver des vies.

Les actions de l'association Prévention Routière s'organisent autour de 4 axes d'interventions, partout en France. 90% des accidents sont directement dus à de mauvais comportements au volant : consommation d'alcool, vitesse excessive, usage du téléphone portable, fatigue ou manque de vigilance... La prévention est la clé pour transmettre les bons comportements.

1

Apprendre aux enfants les réflexes de sécurité

2

Protéger les jeunes des dangers liés à leur âge

3

Lutter contre tous les comportements à risques

4

Aider les conducteurs seniors à rester mobiles

1953

Première piste d'éducation routière à Paris au jardin d'acclimatation.

1973

Le port de la ceinture, réclamé par notre association, devient obligatoire.

2000

Lancement des opérations « capitaine de soirée » à destination des jeunes : « celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas ».

2015

Baisse du taux d'alcoolémie à 0,2 g/l pour les conducteurs novices.



## LE LEGS : MODE D'EMPLOI

### Maître Philippe Randot,

notaire bénévole de l'association Prévention Routière, répond à vos questions sur le legs.



## POURQUOI LÉGUER ?

Pour une association comme la nôtre, le legs revêt une importance capitale, car il apporte des moyens concrets d'agir efficacement. Indépendante de l'État, l'association compte essentiellement sur la générosité du public pour développer ses actions. Ainsi, en léguant tout ou partie de votre patrimoine à l'association Prévention Routière, vous transmettez votre bonne conduite aux jeunes générations et faites respecter vos dernières volontés.

## QUI PEUT LÉGUER ?

Quels que soient votre patrimoine et votre situation familiale, vous avez la possibilité de léguer tout ou partie de votre patrimoine à l'association Prévention Routière dans le respect de la réserve des héritiers.

## COMMENT FAIRE UN LEGS ?

Le legs est une démarche spécifique, qu'il faut prendre le temps d'étudier. La rédaction d'un testament dans lequel vous organisez la répartition de votre succession est nécessaire. Notre équipe pourra vous accompagner tout au long de ce processus.

## COMMENT RÉDIGER SON TESTAMENT ?

Il existe 3 types de testaments, l'authentique, l'olographe et le mystique. Notre brochure vous aidera à déterminer celui qui vous correspond le mieux.



## AI-JE LA GARANTIE QUE MON LEGS SERA BIEN UTILISÉ ?

Nous respectons vos dernières volontés avec soin. Notre association a une gestion transparente et rigoureuse, certifiée par les commissaires aux comptes.

De plus, elle adhère aux règles de déontologie du Comité de la Charte «don en confiance».

Afin de vous accompagner au mieux dans vos démarches, notre équipe de spécialistes de la transmission de patrimoine a conçu une brochure sur le legs, les donations et l'assurance-vie. **Commandez-la dès maintenant en remplissant le coupon au dos.**



## VOTRE CONTACT

### Thomas Thieulin

Responsable des relations avec les adhérents, donateurs et testateurs à l'association Prévention Routière.

tel. : 01 45 15 27 05

mail : t.thieulin@preventionroutiere.asso.fr

« **Le legs est un geste décisif pour une association comme la nôtre** car il contribue de façon considérable à assurer le développement de nos actions de prévention, pour sauver des vies. Si faire un legs est un geste extrêmement généreux, il doit toutefois être mûrement réfléchi.

Notre brochure a été conçue pour répondre au mieux à vos interrogations, et je me tiens à votre entière disposition pour vous accompagner dans votre projet. »



Retrouvez toutes les réponses à vos questions dans notre brochure. N'hésitez pas à la demander, nous vous garantissons un envoi gratuit sous pli confidentiel.